



PROGRAMME DE FORMATION TUTEUR EN ENTREPRISE

Option : certification CCPI tutorat en entreprise

Réf. : MRH-RHGC 502
Mise à jour : 19/09/2024

PF. V12 : 22/01/2024

- **PUBLIC**

Toute personne dont la mission est de tutorer un nouveau ou futur collaborateur (apprentis, salariés en contrat pro) ou un collaborateur actuel dans le cadre d'une évolution interne.

Formateur interne ayant à coordonner les actions de formation et/ou à accompagner les salariés formés en interne.

- **PREREQUIS**

Aucun

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

Exercer le rôle de tuteur en entreprise : préparer et assurer l'accueil du tuteur, lui transférer tout ou partie des compétences nécessaires, l'accompagner tout au long de son parcours de professionnalisation et réaliser l'évaluation afin de valider l'acquisition des compétences requises.

Option : Acquérir le CCPI Tutorat en Entreprise.

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Préparer l'arrivée et accueillir le salarié tuteur
- Organiser la transmission des compétences professionnelles nécessaires au salarié tuteur
- Mettre en œuvre l'accompagnement du salarié tuteur
- Participer au suivi et à l'évaluation de la formation ainsi qu'à l'évaluation du tutorat mis en œuvre

- **CONTENU DE FORMATION**

PREPARER L'ARRIVEE ET ACCUEILLIR LE SALARIE TUTEUR

Résultats attendus

Le rôle du tuteur, les besoins, missions, tâches et compétences du tuteur au regard du poste sont identifiés à l'aide des moyens dédiés, dans un esprit d'anticipation du déploiement du parcours de tutorat.

L'accueil est préparé et réalisé. Le parcours d'intégration est préparé et initié.

Contenu

Les enjeux du tutorat, pour l'entreprise, pour le salarié tuteur pour le tuteur.

Identifier ses propres motivations à exercer le rôle de tuteur.

Cerner les compétences à mettre en œuvre pour exercer sa fonction de tuteur ; les qualités du tuteur.

Identifier le périmètre des missions du tuteur : repérer le profil du tuteur, le type de dispositif dans lequel est intégré le tuteur et son cadre légal, les informations à transmettre au tuteur, les objectifs et intérêt du parcours de formation.

Préparer l'entretien d'accueil : planifier et organiser les conditions matérielles de l'entretien d'accueil.

Préparer l'accueil du tuteur pour être en capacité de présenter :

Le parcours d'intégration,

L'environnement de l'entreprise : métiers, culture, valeurs, règlement interne, procédures de sécurité,

L'environnement de travail : poste de travail, matériel, EPI ; S'appuyer sur les différents documents disponibles : fiche mission, fiche de poste, référentiel de compétences, référentiel de la formation, livret d'accueil, kit intégration, carnet de tutorat, mode opératoire, etc.

Les objectifs de son travail : attentes de l'entreprise, de l'équipe de travail, du tuteur, du parcours de formation.

Préparer la prise de poste du tuteur : établir des relations avec les interlocuteurs concernés (managers, service RH et/ou organisme de formation et/ou formateur(s) interne(s), services supports).

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION TUTEUR EN ENTREPRISE

Option : certification CCPI tutorat en entreprise

Réf. : MRH-RHGC 502
Mise à jour : 19/09/2024

PF. V12 : 22/01/2024

ORGANISER LA TRANSMISSION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES NECESSAIRES AU SALARIE TUTEUR

Résultats attendus

L'adéquation du projet en entreprise avec les objectifs du parcours de formation est vérifiée.

Les séances de formation/d'apprentissage sont préparées.

Le parcours de formation/d'apprentissage est organisé.

Les compétences professionnelles sont transmises.

En cas d'accueil de personne en situation de handicap déclaré, tous les aménagements de compensation sont pris en compte ; ils doivent permettre la réalisation du travail dans des conditions satisfaisantes. Le cas échéant, le service de sécurité de l'entreprise est prévenu pour mettre en place des spécificités d'évacuation éventuelles.

Contenu

Vérifier, avant l'élaboration du parcours, l'adéquation entre le projet de l'entreprise et les objectifs du parcours de formation/d'apprentissage ; repérer les écarts pour ajuster les objectifs du parcours au projet de l'entreprise.

Bâtir un parcours cohérent :

Repérer les acquis et capacité du tuteur : le positionnement préalable.

En cas d'accueil de personne en situation de handicap déclaré : les tâches ne pouvant pas être réalisées du fait de la situation de handicap sont identifiées et des aménagements spécifiques, adaptés, sont mis en place.

Identifier les connaissances, savoir-faire et savoir-être à transmettre.

Formuler les objectifs pédagogiques à atteindre.

Repérer les méthodes pédagogiques adaptées : la formation au poste de travail, la formation en situation de travail, etc.

Repérer les situations de travail formatrice, les situations d'apprentissage à mobiliser dans le cadre de l'AFEST

Construire un parcours ayant une progression dans l'apprentissage en adéquation avec les activités et les situations professionnelles.

Répertorier les moyens à utiliser : modes d'emploi des équipements matériels, règles et procédures de l'entreprise, modes opératoires, gestes professionnels, vidéos/films.

Identifier les attitudes et comportements favorisant la transmission du savoir-faire et l'intégration du tuteur.

Elaborer un parcours de professionnalisation (analyse du poste de travail, description des missions et des tâches à réaliser) avec les parties prenantes, en tenant compte des acquis et capacités du tuteur. Un planning adapté est établi. Le parcours est transmis pour validation (hiérarchie, service RH).

METTRE EN ŒUVRE L'ACCOMPAGNEMENT DU TUTEUR

Résultats attendus

L'implication des différentes parties prenantes dans l'accompagnement du tuteur est vérifiée.

Les parties prenantes sont informées de la progression du tuteur.

Le parcours de professionnalisation coconstruit et planifié est mis en œuvre.

Contenu

Planifier et coordonner les parties prenantes dans le parcours (tuteur, organisme de formation / formateur interne le cas échéant, manager, service RH, services supports...) : s'assurer de l'intervention cohérente par les différents acteurs.

Suivre la progression du tuteur pour ajuster les objectifs / le parcours.

Informers les parties prenantes concernant la progression du tuteur.

Mettre en œuvre des entretiens de suivi de la motivation du tuteur : feed-back, féliciter/recadrer/remobiliser.

Tracer le suivi : élaborer un outil de suivi du tuteur / utiliser les outils internes.

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION TUTEUR EN ENTREPRISE

Option : certification CCPI tutorat en entreprise

Réf. : MRH-RHGC 502
Mise à jour : 19/09/2024

PF. V12 : 22/01/2024

PARTICIPER AU SUIVI ET A L'ÉVALUATION DE LA FORMATION AINSI QU'À L'ÉVALUATION DU TUTORAT MIS EN ŒUVRE

Résultats attendus

Les savoirs, savoir-faire et savoir-être du tuteur sont évalués tout au long du parcours de formation/d'apprentissage.

Des actions correctives ciblées sont proposées et / ou mises en œuvre.

Un dossier de suivi et d'évaluation des résultats du tutorat est renseigné en lien avec les parties prenantes.

Contenu

Mettre en œuvre le processus d'évaluation tout au long du parcours de formation / d'apprentissage. Réaliser l'évaluation des acquis professionnels au regard des compétences attendues (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Proposer des actions correctives en prenant en compte l'évolution du tuteur dans son apprentissage (progression, lacunes, capacités...).

Mesurer les résultats au regard des compétences attendues, des critères professionnels (métier, intégration dans l'entreprise...) lors du bilan de fin de parcours.

Compléter les documents nécessaires si existants (entreprise et/ou organisme de formation) : livret des entretiens avec le tuteur, livret des acquis professionnels, documents de liaison, dossiers d'évaluation, questionnaires, cas pratiques, mises en situation réelles, simulations, synthèse des observations, réunions d'échanges...

Capitaliser les réussites et repérer les axes de progrès du tutorat mis en œuvre.

● **METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES**

- Formation en Présentiel ; Formation-Action basée sur une pédagogie dynamique et participative.
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : apports pour enrichir la connaissance et acquérir des techniques et outils, échanges et de partages d'expériences, exercices pratiques pour s'approprier de nouvelles pratiques.
- Selon les besoins des participants, exprimés / constatés au travers des exercices pratiques : apports de méthodes, techniques et outils adaptés.
- Illustrations par de nombreux exemples concrets, transposables dans le quotidien des participants.
- Apports d'outils adaptés aux besoins des stagiaires.
- Support de formation remis aux participants.
- **Si Option certification CCPI Tutorat en Entreprise** : journée de préparation à la passation de la certification (correction du rapport écrit et entraînement à la présentation orale).

● **MODALITES D'ÉVALUATION**

- Tour de table, en début et en fin de formation. En début de formation : faire connaissance, présenter les objectifs et le déroulement de la formation, recueillir les attentes individuelles. En fin de formation : faire le bilan, repérer si les réponses apportées ont bien répondu aux attentes exprimées.
- Grille de compétences : le stagiaire s'auto-positionne en début puis en fin de formation ; il mesure sa progression. La grille complétée récupérée en fin de formation nous permet de repérer comment le stagiaire se voit évoluer.
- Exercices en cours de formation : cas pratiques apportés par les stagiaires issus de leur quotidien et jeux de rôle réalisés en binômes corrigés et débriefés en collectif permettent de s'entraîner tout en identifiant les acquis, la progression, les axes de progrès ; des conseils personnalisés sont proposés par le formateur.
- QUIZZ en cours et en fin de formation, complétés individuellement et corrigés en collectif permettent au formateur d'identifier comment chacun s'approprie les apports et, si besoin, approfondir / compléter les apports.
- Un questionnaire de satisfaction permet à chaque stagiaire d'exprimer son appréciation sur l'atteinte des objectifs, la pédagogie et l'accompagnement mis en œuvre par le formateur, l'organisation matérielle de la formation et de préciser sa satisfaction globale.

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎ 05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎ 05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎ 05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION TUTEUR EN ENTREPRISE

Option : certification CCPI tutorat en entreprise

Réf. : MRH-RHGC 502
Mise à jour : 19/09/2024

PF. V12 : 22/01/2024

Si Option certification CCPI Tutorat en Entreprise

1/ Envoyer à l'UIMM le Livret complété : présenter son entreprise, son emploi, ses missions de tuteur et décrire les actions concrètes réalisées pour les 4 compétences à évaluer (préparer l'arrivée et accueillir le tuteur, contribuer à l'acquisition des compétences professionnelles, accompagner le tuteur, participer à l'évaluation du suivi de la formation.

2/Présenter oralement devant un jury, en Visio, les actions concrètes réalisées, décrites dans le Livret.

- **FORMATEUR**

Patrick GAYAN, formateur expert du domaine.

- **SANCTION DE LA FORMATION**

Attestation de formation reprenant la durée et les objectifs de la formation.

Si Option certification CCPI Tutorat en Entreprise (RS6717) délivrée par le Certificateur [UIMM](#) depuis le 19/07/2024 (validité jusqu'au 19/07/2028 – date dernière délivrance possible de la certification 19/01/2029).

Attestation de formation + CCPI Tutorat en entreprise.

L'obtention du CCPI Tutorat en Entreprise est soumise à la validation de toutes les compétences de la certification. Pas de validation partielle possible.

- **DUREE**

2 jours, soit 14H00

Si Option certification CCPI Tutorat en Entreprise

3 jours, soit 21H00 + 2H00 épreuve orale devant jury, réparties comme suit :

- 2 jours, 14H00 : formation collective inter-entreprises
- 1 jour, 7H00 : préparation à la passation de la certification, en collectif (correction des rapports préparés pendant l'intersession, entraînement à la présentation orale.
- 2H00 présentation orale devant le jury ; date planifiée par le certificateur

- **DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (Cariste niveau débutant, expérimenté, recyclage...).

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.

Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

[Formation Clé en main sur site ASFO Adour](#)

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION TUTEUR EN ENTREPRISE

Option : certification CCPI tutorat en entreprise

Réf. : MRH-RHGC 502
Mise à jour : 19/09/2024

PF. V12 : 22/01/2024

Où ?	Quand en 2025?
Mont de Marsan	08 et 09 septembre 2025 Pour la Certification CCPI, <ul style="list-style-type: none">Journée de préparation des épreuves écrite et orale : 07 octobre 2025 Épreuve orale devant jury : à définir par certificateur
Saint Paul les Dax	24 et 25 mars 2025 Pour la Certification CCPI, <ul style="list-style-type: none">Journée de préparation des épreuves écrite et orale : 24 avril 2025Épreuve orale devant jury : à définir par certificateur
Ustaritz	19 et 20 mai 2025 Pour la Certification CCPI : <ul style="list-style-type: none">Journée de préparation des épreuves écrite et orale : 17 juin 2025Épreuve orale devant jury : à définir par certificateur
TARIF	Formation SANS CERTIFICATION 650 € HT (780 € TTC) / pers (TVA 20%) Formation AVEC CERTIFICATION 1 200 € HT (1 440 € TTC) / pers (TVA 20%) Ce tarif comprend la journée de préparation des épreuves écrite et orale, l'épreuve orale devant jury en Visio, le certificat.

Retrouvez notre offre de formation actualisée en continu (dates, programme...) sur www.asfo-adour.org

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

- MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr

/ Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org